

près du Rhône (1), où il se fait donner la mort. Les soldats qui viennent pour le prendre ne trouvent plus qu'un cadavre, auquel ils coupent la tête pour la présenter à Sévère (2). Cet empereur, prétend un historien du temps qu'on peut accuser sans crainte de partialité, après l'avoir envoyée à Rome, fit passer son cheval sur le corps mutilé d'Albin, et laissa ces tristes restes étendus à la porte de son prétoire, jusqu'à ce qu'ils fussent devenus infects; après quoi il les fit jeter dans le fleuve.

Ainsi (3) périt Albin dont on n'a pas craint de dire: qu'il mangeait à son déjeuner cinq cents figes, cent pêches, dix melons, vingt livres de raisin, cent bec-figes, et quatre cents huitres (4). Quel homme devait être celui sur lequel on osait débiter une pareille fable.

MORT
D'ALBIN.

Sûr d'une victoire, Sévère n'appliqua jamais cette maxime: *Vince, sed ne nimis vincas* (5); bien au contraire, il fallait qu'il effaçât jusqu'au souvenir de ses ennemis. La famille d'Albin entraîna dans sa malheureuse destinée celle de Pescennius (6). Toutes deux, femmes et enfants, furent exterminés. Les sénateurs, nommés dans les papiers d'Albin, ou qui avaient eu le moindre rapport avec lui, furent condamnés à mort. La superbe ville de Lyon, destinée comme le phénix à renaître de ses cendres, subit aussi la colère du vainqueur. Ses murs furent rasés, ses fossés furent comblés, ses maisons abattues; tous les somptueux édifices, à l'exception du temple d'Auguste auquel il n'osa toucher, furent renversés par le feu, la sappe ou le bélier; soit immédiatement après la bataille, soit quelques années plus tard comme le prétendent certains auteurs, dix-neuf mille chrétiens furent mis à mort avec le savant et pieux Irénée, con-

(1) *In œdem quandam ad Rhodanum*, dit Dion. *Loco citato*.

(2) Spartien.

(3) Dion, l. 73, p. 1261; Hérod., l. 3, p. 110; *Hist. Aug.*, p. 68

(4) *Dict. de Sabb.*, vol. 37, p. 112.

(5) *Vaincs, mais ne vaincs pas trop*.

(6) Hérod., l. 3, p. 96; *Hist. Aug.*, p. 67. 68.